



Communiqué de presse

## **Projet de loi n° 40 et enseignants**

### **« Une atteinte à l'autonomie des enseignants et à leur valorisation » Véronique Lefebvre, Présidente, Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil**

Saint-Lazare, 5 novembre 2019 – Alors que commencer l'étude du projet de loi n° 40 sur la gouvernance des commissions scolaires, le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (SERV) réitère son profond mécontentement face à son contenu qui déconsidère ouvertement les enseignantes et enseignants en réduisant leur espace décisionnel, en amoindrissant la portée de leur jugement professionnel et de leur autonomie, et en essayant de leur imposer surnoisement et à la pièce des éléments d'un ordre professionnel. Ce projet de loi avait trois cibles à l'origine : revoir les structures scolaires à cause du faible taux de participation aux élections scolaires, faire des économies et permettre une meilleure réussite des élèves et non porter atteinte à l'autonomie des enseignantes et enseignants.

Lundi le 4 novembre alors que la Centrale des syndicats du Québec déposait à l'Assemblée nationale son mémoire pour faire modifier le projet de loi n° 40, Véronique Lefebvre, présidente du SERV et monsieur Éric Vézina, président du personnel de soutien des Trois-Lacs ont tenu à rencontrer la députée libérale de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols pour lui faire part des éléments du projet de loi qui devraient être revus puisqu'il ne vise pas les trois cibles fixées par le gouvernement.

« Depuis des années, nous travaillons à valoriser la profession enseignante. Nous souhaitons redevenir maîtres de notre profession, puisque nos droits se sont érodés au fil des réorganisations du réseau, des compressions et de la gestion axée sur les résultats. Si ce projet de loi voulait nous valoriser, il rate complètement sa cible. Il dilue nos droits et tente de faire des enseignants des exécutants et des pantins qui ont de moins en moins de prises pour exercer leur jugement professionnel », a fait savoir Véronique Lefebvre, présidente du SERV.

Le projet de loi n° 40, qui dévalorise les enseignantes et enseignants, contient notamment :

- Une manipulation des notes consentie à la direction;
- Une autonomie professionnelle cadenassée avec un « comité d'engagement » qui pourra faire pression pour uniformiser les pratiques selon la dernière mode pédagogique;

- Une formation continue imposée sans égards aux besoins, contrôlée par le ministre, de même que des enseignantes et enseignants qui pourront être sanctionnés. Pourtant c'est sur l'accessibilité et l'amélioration des activités de formation que devrait se concentrer le ministre;
- Un espace décisionnel réduit en perdant la parité au conseil d'établissement;
- Une expertise pédagogique reconnue en façade seulement, sans réelle portée concrète;
- Les inégalités scolaires qui n'iront qu'en s'accroissant, en facilitant le développement de projets particuliers sans aucune forme d'encadrement.

« Quand on valorise l'éducation, on valorise aussi ceux qui s'y consacrent au quotidien. La souffrance des enseignants est trop grande pour en faire fi à ce point dans un projet de loi aussi large et intrusif. Le ministre doit sérieusement reconsidérer la portée de sa loi », a déclaré Véronique Lefebvre, présidente du SERV.

## Profil

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil représente 1 131 membres des écoles primaires de la Commission scolaire des Trois-Lacs. Il est affilié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

– 30 –

## Source

Véronique Lefebvre, présidente, Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil  
450 455-6651

[presidence@servaudreuil.net](mailto:presidence@servaudreuil.net)

De gauche à droite,  
Véronique Lefebvre, présidente du SERV,  
Marie-Claude Nichols, députée libérale de  
Vaudreuil,  
Éric Vézina, président du SPSTL.

